

- 7 SEP. 2004

388

COPIE

ORDONNANCE S/REQUETE
Nomination Commissaire
à la Fusion
OUEST CROISSANCE -
OUEST DEVELOPPEMENT

REQUETE CONJOINTE EN DESIGNATION
D'UN COMMISSAIRE A LA FUSION ET AUX APPORTS

Je soussigné :

Maître Dominique CHEDEVILLE
Avocat au Barreau de Nantes, Cabinet FIDAL
13 rue Amédée Ménard 44300 NANTES

Agissant au nom et pour le compte de :

Déposé au Greffe
le 13 SEP. 2004
sous le N° 2407062
RCS N° 873683

- **Monsieur Hubert de FEYDEAU,**
Demeurant 81 rue Georges Bizot à NANTES (44000)

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société **OUEST CROISSANCE S.A.**, S.A. au capital de 18 221 076 euros, dont le siège social est situé ZAC du Moulin Neuf Avenue Marcelin Berthelot SAINT HERBLAIN (44800), inscrite au RCS de NANTES sous le numéro 342 048 022 ;

- **Monsieur Philippe WATTECAMPS**
Demeurant 4 rue du Général Guillaudot à RENNES (35000)

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société **OUEST DEVELOPPEMENT**, SA au capital de 7 124 480 euros dont le siège social est situé 6 rue de la monnaie à RENNES (35000), immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le numéro 382 593 259.

A L'HONNEUR :

de vous exposer que les sociétés **OUEST CROISSANCE** et **OUEST DEVELOPPEMENT** préparent leur fusion par absorption de **OUEST DEVELOPPEMENT** par **OUEST CROISSANCE**,

et de vous demander en conséquence de bien vouloir, conformément aux articles L. 236-10 du Code de Commerce et 257 du Décret n° 67-236 du 23 mars 1967, désigner tel commissaire à la fusion qu'il vous plaira ayant pour mission :

- d'une part, de vérifier que les valeurs relatives attribuées aux actions des sociétés **OUEST CROISSANCE** et **OUEST DEVELOPPEMENT** sont pertinentes et que le rapport d'échange est équitable et d'en faire rapport dans les conditions prévues par la loi,
- d'autre part, d'apprécier la valeur des apports de la société **OUEST DEVELOPPEMENT** à la société **OUEST CROISSANCE** et d'en faire rapport dans les conditions prévues par la loi.

Me CHEDEVILLE
GM

Première page,

Handwritten marks: a large '7' and a signature.

Il est ici précisé que la société OUEST CROISSANCE a pour commissaires aux comptes :

- Titulaire : KPMG SA
18 rue du Pin
44300 NANTES

- Suppléant : Jean-Jacques USUREAU
18 rue du Pin
44300 NANTES

Tandis que la société OUEST DEVELOPPEMENT a pour commissaires aux comptes :

- Titulaire : AUDIT GRAND OUEST
Tour Alma 3 rue du Bosphore
35200 RENNES

- Suppléant : LA COUME Bruno
8 avenue Henri Freville
35200 RENNES

Fait à Nantes

Le 3 Septembre 2004

Dominique CHEDEVILLE
Avocat associé

FIDAL
Société d'Avocats
13, rue Amédée Ménard
B.P. 51215
44312 NANTES CEDEX 3
Tél. 02 40 14 26 00
Fax 02 40 14 26 81
CP 2/3

Deuxième page,

7 8

ORDONNANCE

Nous, Michel HUMEAU, Président du Tribunal
de Commerce de NANTES, assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède,

Vu l'article 257 n° 67-236 du décret du 23
mars 1967,

Désignons la SECOVEC, représentée par
Monsieur Jean-Michel PICAUD, 91, boulevard des
Américains 44300 NANTES, en qualité de Commissaire
à la fusion chargé de vérifier que les valeurs
relatives attribuées aux actions des Sociétés OUEST
CROISSANCE et OUEST DEVELOPPEMENT sont pertinentes
et que le rapport d'échange est équitable,
d'apprécier la valeur des apports de la Société
OUEST DEVELOPPEMENT à la Société OUEST CROISSANCE
et d'en faire rapport dans les conditions prévues
par la loi ;

NANTES, le 7 septembre 2004

Le Greffier,
F. BARBIN

Le Président,
M. HUMEAU

